



AU CŒUR DE SAINT PIERRE

numéro 17

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



ENVIRONNEMENT

LA FIBRE S'INSTALLE À SAINT-PIERRE-DU-MONT

Un programme appliqué avec méthode
et respect calendaire



ÉDITO

Avec les prémices de l'été et la fin de l'année scolaire, l'esprit devient festif. C'est dans cet état d'esprit mais surtout dans la bonne humeur et la convivialité que se sont déroulées le 3^{ème} week-end de juin nos traditionnelles fêtes de Saint-Pierre-du-Mont. Il faut se rappeler que nos fêtes locales n'existaient plus jusqu'à ce qu'un groupe de bénévoles décide de les relancer en 2015. Quel beau succès cette année avec le 1^{er} Trail Urbain, plus de 200 participants qui ont découvert le vendredi soir nos rues et le site de Ménasse, mais aussi, le samedi le concert de l'École de Musique, toutes les animations dédiées aux enfants et le "Toro de Fuego", sans parler du succès populaire du concours landais du dimanche avec plus de 1 000 spectateurs sur les gradins pour assister à ce joli spectacle gratuit selon la volonté commune du Club Taurin et de la Municipalité. Merci à tous les bénévoles mais également aux services techniques de la ville qui contribuent sans relâche au bon déroulement de ces fêtes.

L'été est aussi l'occasion pour certains de reprendre leurs habitudes sur le site communautaire de la base nautique de Ménasse, de bénéficier du sable et l'eau du lac de baignade, tout en découvrant les nouveaux investissements avec les terrains de Beach volley, les balisages des parcours pédestres ou de VTT mais surtout de découvrir le label sécuri-site délivré par la Préfecture des Landes dans le cadre du conseil départemental tourisme et sécurité pour les sites qui ont investi en matière de sécurité. Seuls 2 sites landais sont labellisés, belle récompense pour cet endroit magnifique, connu et reconnu de tous pour son environnement, sa tranquillité, sa sécurité, sa qualité de l'eau, ses prestations et ses animations.

Avec la chaleur et la canicule, nous devons être vigilants et proches des personnes vulnérables, le CCAS en partenariat avec le CIAS de Mont de Marsan Agglomération joignent celles inscrites sur les registres dans le cadre du Plan Canicule, le rôle des conseils de quartier est également important pour nous alerter quand ils ont connaissance de cas délicats.

Les soirées estivales sont aussi l'occasion de profiter des différents spectacles de Marsan sur Scènes, cette année encore le Théâtre de verdure accueillera un spectacle de cirque gratuit. N'oublions pas l'exposition photos 'Secrets de Jardins' toujours à découvrir dans les jardins publics, les commerces et le hall d'accueil de la mairie et que se préparent pour le mois de septembre l'exposition et le concours photos avec la participation de photographes professionnels et amateurs.

Nous terminerons l'été avec le 31 août notre traditionnel Forum des Associations au cours duquel les associations saint-pierroises présentent leurs activités et suscitent de nouvelles passions.

Je terminerai en indiquant que je rédige mon dernier édito libre de parole de la mandature 2014-2020, le début de la campagne officielle des élections municipales le 1^{er} septembre prochain impose certaines règles en matière de communication.

Ma profession n'est pas homme politique, c'est avec vous sur le terrain que je vis une aventure humaine intense, riche avec le sentiment que bien des choses ont bougé depuis 2014 de façon concrète et visible. Des chantiers sont en cours et de nouveaux projets nous attendent dans les années à venir, je veux contribuer encore à ce que Saint-Pierre-du-Mont reste fidèle à sa tradition de bien vivre et d'être la ville à la campagne et me donne surtout de continuer avec vous en 2020.

Bonne vacances à toutes et à tous.

Joël Bonnet
Maire de Saint-Pierre-du-Mont



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Séance du Conseil municipal

page 4

ZOOM SUR...

L'association détente loisirs

page 5

TRAVAUX

Services secrétariat, marchés publics, communication

pages 6 et 7

COMMERCES

Des nouvelles enseignes

pages 8 et 9

ASSOCIATION

L'Automobile club des Landes

page 14

ASSOCIATION

Les francas fêtent leurs 60 ans

page 15

QUARTIERS

Le challenge verre des quartiers

page 16

CULTURE

Photos : exposition & concours

page 17

AGENDA

Événements sportifs, culturels...

page 18

DÉMOCRATIE

Expression des groupes politiques

page 19



Dossier

La Fibre optique

pages 10-13

Au Cœur de Saint Pierre - n°17

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

1 avenue Georges Sabde

40 280 Saint-Pierre-du-Mont

Tél. 05 58 75 31 07

mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction, édition : Sabine Darré et mairie de Saint Pierre du Mont. Mise en page : Agence

Esens Imprimé en France

Photos : Ville de Saint-Pierre-du-Mont, Association détente loisirs, Groupe Grange, Christian Laferrère, Georges Lambert, Jean-Louis Saubion (Expo photos) Jean-Denis

Clavé, Bruno Zemelka (Urban Trail)

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225



POLITIQUE DE LA VILLE, QUARTIERS PRIORITAIRES

La signature du "Protocole d'engagements réciproques et renforcés" par M.le Préfet et Monsieur le Président de Mont de Marsan Agglomération, a eu lieu mercredi 3 juillet 2019 sur le quartier prioritaire de La Moustey. Il traduit la volonté d'une mobilisation de l'Etat et de tous les partenaires au contrat de ville ainsi reporté jusqu'en 2022. M. le Maire a profité de cette occasion pour inviter M. le Préfet à une visite organisée sur le site du COSEC en cours de rénovation, suivi d'une visite de l'atelier vélo au cœur du quartier de La Moustey et enfin à une présentation de travaux de rénovation de peinture dans une entrée de bâtiment impliquant les jeunes du quartier. A l'issue de la signature et d'une allocution des deux représentants signataires, a eu lieu un moment d'échanges entre M. le Préfet et les associations du Quartier de La Moustey en présence des habitants, clôturé par le verre de l'amitié.

CIRCO BUS

Cette année, les fêtes patronales ont eu lieu les 14, 15 et 16 juin. L'occasion de participer aux différentes animations proposées par le Comité des Fêtes de Saint-Pierre-du-Mont. Cette année en particulier, l'Association Française de Cirque Adapté était présente pour initier les volontaires aux bases des arts du Cirque.



En Bref & en images

8 mai 2019

Autorités civiles et militaires se sont réunies, le 8 mai 2019, au square Jean Moulin de Saint-Pierre-du-Mont pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'École de Musique de la commune ainsi que les élèves des écoles Jules Ferry, Biarnès et Frédéric Mistral ont joué et chanté les différents hymnes.



TROC VERT

Cette année a eu lieu la 6^{ème} édition du Troc Vert de Saint-Pierre-du-Mont. Une fois de plus les conditions météo n'étaient pas idéales, mais le samedi 27 avril 2019, plus de 200 passionnés de jardinage sont venus échanger gratuitement plantes, graines, bons plans et astuces. Ils ont pu aussi découvrir les différents stands de sensibilisation au gaspillage alimentaire, etc.

JOURNÉE PORTES OUVERTES DU COLLÈGE LUBET BARBON :

Le samedi 18 mai 2019 ont eu lieu, pour la deuxième année, les journées portes ouvertes du collège Lubet Barbon de Saint-Pierre-du-Mont. L'occasion pour les parents et élèves de CM1/CM2 ainsi que pour les parents des collégiens actuels de découvrir l'établissement, les différentes matières présentées par les professeurs et les ateliers proposés de la section SEGPA. L'événement s'est terminé par une remise des prix pour récompenser les élèves les plus méritants et par un verre de l'amitié.



FÊTES DU CONSEIL DE QUARTIER ROUGE

Le week-end du 1^{er} et 2 juin 2019 était placé sous le signe de la fête et du partage au quartier Grand Bourrassé de Saint-Pierre-du-Mont !

Comme chaque année, le Conseil de quartier a organisé son repas de quartier ainsi que son grand vide-grenier annuel qui, comme tous les ans, sous le soleil saint-pierrois, a eu un vif succès

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici l'ordre du jour du dernier conseil municipal. L'intégralité du compte rendu est consultable sur notre site Internet www.saintpierredumont.fr



L'ordre du jour du jeudi 4 juillet 2019

Dossier PROCES- VERBAL :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13.03.2019
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10.04.2019

Dossier FINANCES :

3. Créances irrécouvrables -admission en non-valeurs
4. Décision modificative no 1 -Budget 2019 Commune
5. Concours de photos amateurs

Dossier CONVENTIONNEMENT :

6. Convention de reversement des recettes de la vente d'eau encaissées par la régie intercommunale de l'eau à la commune de Saint-Pierre-du-Mont
7. Convention de reversement des recettes d'assainissement encaissées par la régie intercommunale de l'assainissement à la commune de Saint-Pierre-du-Mont
8. Convention de co-maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'aménagement des espaces publics et des voiries du quartier de La Moustey à Saint-Pierre-du-Mont

Dossier SUBVENTIONNEMENT :

9. Budget principal — subvention d'équipement au SYDEC
10. Subvention exceptionnelle à l'association de l'Amicale Landaise des Anciens de l'Air

Dossier DOMAINE ET PATRIMOINE

11. Cession d'une partie de l'espace vert du Bois Dormant (parcelle AR 1208)
12. Transfert d'office dans le domaine communal de la propriété des voies privées ouvertes à la circulation publique dans des ensembles d'habitations et dans des zones d'activités ou commerciales

Dossier COMMUNAUTAIRE :

13. Recomposition du conseil communautaire de Mont de Marsan Agglomération

NATURE

LE MOUSTIQUE TIGRE : COMMENT ÉVITER SA PROLIFÉRATION ?

Le moustique *Aedes albopictus* est un moustique d'origine tropicale, également appelé moustique tigre en raison des zébrures qui parcourent son corps et ses pattes. Il est de petite taille (environ 5 mm) et pique en journée (surtout le matin et le soir). Ce moustique peut, dans certaines conditions particulières, être vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika. Jusqu'à présent, aucun cas autochtone (c'est-à-dire non importé d'une zone d'endémie) n'a été signalé en Nouvelle-Aquitaine, cependant la vigilance de chacun est précieuse pour limiter les risques de prolifération du moustique. Cette surveillance a permis de détecter l'implantation du moustique tigre en Dordogne, Gironde, Corrèze, dans les Landes, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques, et en Charente-Maritime.*

* Source : ARS Nouvelle Aquitaine

Les mesures à prendre :

- Contrôler les récupérateurs d'eau de pluie
- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur (coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants.)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage

Consultez le site www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre ; et téléchargez la plaquette d'information « Moustique tigre *Aedes albopictus* – Nuisances et maladies » et/ou la check-list pour vous aider à supprimer les gîtes larvaires chez vous.

L'ASSOCIATION DÉTENTE-LOISIRS

VOYAGE VOYAGE

Il suffit de consulter le programme annuel des activités organisées par l'association Détente-Loisirs pour en avoir l'esprit tournéboulé. Des excursions, des séjours, des spectacles, des repas, des loto-bingo, des après-midi récréatifs ! L'association est plébiscitée par un nombre de membres impressionnant attiré par une offre aussi bien qualitative que quantitative

350 membres

Noël Escaffre l'actuel président de l'association Détente-Loisirs en est également le créateur. Association loi 1901, elle a vu le jour en 2007. Les douze années à la tête d'un vaisseau qui compte actuellement 350 membres n'ont pas altéré, le dynamisme de ce président rompu à l'exercice : *"Je m'occupe de beaucoup de choses dans l'association, mais si je pouvais passer la main, je ne dirais pas non ! Pour le moment je continue de m'investir, mais j'aimerais bien pouvoir souffler un peu."* Lance Noël Escaffre. Rendez-vous le 25 février 2020, pour la prochaine assemblée générale à l'Auberge Landaise à Mont-de-Marsan qui accueillera l'association au terme de plusieurs mois de travaux. *"Notre association est composée de 55% de Montois(es) et de 35 % de Saint-Pierrois(es), ainsi que de membres venus de communes alentour. Depuis la création, l'entente initiale Saint-Pierre-du-Mont/ Mont-de-Marsan perdure ! Ceci est rendu possible grâce à l'appui très apprécié des maires Joël Bonnet et Charles Dayot. Les deux municipalités mettent des salles et du matériel à notre disposition."* Ajoute Noël Escaffre.



Un programme dense

Pour une adhésion annuelle de seulement six euros, les membres de l'association participent à de nombreuses activités et des voyages, dont les tarifs affichés, défient toute concurrence. Les petits carnets papier de Noël Escaffre sont tenus avec application : *"Je travaille à l'ancienne, sans ordinateur ! Pour les voyages je contacte les offices de tourisme et parfois des guides sur place."*

Voici les rendez-vous à venir à retenir

- Le 4 août Train d'Artouste en Vallée d'Ossau
- le 17 août escapade à San Sébastian
- le 6 octobre déjeuner spectacle Cabaret à Mézos ;
- du samedi 12 au mardi 15 octobre, séjour en Espagne dans le désert des Bardénas
- dimanche 17 novembre sortie à Ibardin et Saint-Jean-de-Luz
- dimanche 8 décembre marché de Noël à Bordeaux
- dimanche 22 décembre promenade dans le canton de Miradoux (ronde des crèches).

Les loto-bingo : dimanche 20 octobre , 24 novembre et 15 décembre à 15 h à la salle du Temps libre de Saint-Pierre-Du-Mont.

Les 1^{ers} mardis du mois (sauf juillet et août), après-midi détente à la salle de Bastarrot (14 h- 17 h).



Contact

Le bureau actuel

Président : Noël Escaffre ;
Trésorier Gérard Popot ;
Secrétaire Françoise Lasserre ;
Membres : André Clavé, Mado et Bernard Dartigue, Bernard et Brigitte Ducournau, Alain et Dominique Randé, Roger Hautot, Guy et Andrée Labarthe, Germain Donia et Jean Danièle . Les prochaines élections auront lieu en 2020.

Les membres fondateurs :

Noël Escaffre, Gérard Popot, Betty Espaignet, Éliane Brouard et Sylvette Maisongrande.

Contact :

Noël Escaffre au 05 58 75 10 65 et
Gérard Popot au 05 58 75 66 91
(merci de laisser un message avec vos coordonnées).

SECRÉTARIAT, MARCHÉS PUBLICS, COMMUNICATION QUAND « SERVICE » RIME AVEC « POLYVALENCE »

Marie-Céline, Philippe et Audrey, forment le trio présenté dans ce bulletin pour leurs états de service. Véritables couteaux suisses dans leurs domaines respectifs, ils œuvrent chaque jour pour la cause territoriale en général et la cause communale, celle de Saint-Pierre-du-Mont, en particulier. Marie-Céline la secrétaire assistante des élus, Philippe le rédacteur principal en charge des marchés publics, et Audrey la chargée de communication, nous font découvrir leur univers professionnel.



MARIE-CÉLINE BENOIT

écoute et donne une réponse adaptée



Marie-Céline, vous êtes plus communément appelée Marie, un prénom qui a fini par être indissociable du mot mairie ?

M.C. Benoit : En quelque sorte oui ! Je suis assistante-secrétaire des élus depuis le 1^{er} août 1995. J'occupe ce poste pratiquement depuis le début du premier mandat de Monsieur Jullian, après avoir obtenu un BTS d'assistante de direction aujourd'hui rédacteur territorial, je me suis beaucoup formée au fil des dossiers.

Justement, les dossiers, parlons-en, il en existe de toutes sortes et de toutes formes lorsque l'on est en charge du secrétariat...

M.C. Benoit : Effectivement, on parle de dossiers au pluriel ! Les communes sont le point d'ancrage des politiques publiques sur le territoire. À ce titre, elles mettent en œuvre des actions dans différents domaines : social, économique, environnemental. Basée sur l'intérêt général, j'ai toujours plaisir à participer à cette démarche. En ce qui concerne la partie secrétariat, je gère l'agenda du maire, les courriers, les mails, les appels téléphoniques, je reçois des administrés et différents visiteurs et j'assure le suivi des dossiers administratifs.

Au regard des rendez-vous qui parfois se chevauchent sur l'agenda et des nombreuses notes qui jonchent votre bureau, c'est un véritable casse-tête, non ?

M.C. Benoit : Qu'il me sollicite par téléphone, par mail ou directement à la mairie, chaque administré est en droit d'obtenir la réponse la plus adaptée possible à sa requête. Il faut savoir écouter et surtout évaluer mais au final toute demande est prise en compte. Pour l'agenda de M. le Maire, il en va de même, le maître mot est "prioriser". C'est un agenda

chargé, mais qui répond à un maximum de sollicitations. Il est construit en étroite collaboration avec M. le Maire, une question d'habitude de travail et de confiance mutuelle.

En quoi consiste votre rôle d'assistante des élus ?

M.C. Benoit : Au niveau du Conseil municipal, j'ai la responsabilité d'appliquer les règles de fonctionnement, de préparer les séances (notes explicatives de synthèse, convocations). J'assiste aux débats lors des séances plénières et j'accomplis toutes les formalités de légalité qui suivent les votes. Je tiens à jour le registre des délibérations qui reste à la disposition du public. Il est consultable les jours d'ouverture de la Mairie.

Outre votre connaissance exceptionnelle du territoire, vous devez aussi vous frotter à toutes sortes de documents législatifs, saisines, circulaires, arrêtés...

M.C. Benoit : Oui, en ce qui concerne la collectivité, il existe différents actes administratifs. En premier lieu les délibérations qui actent les décisions du Conseil Municipal, les décisions de M. le Maire prises par délégation des membres du Conseil, puis les arrêtés municipaux édictés dans le cadre

PHILIPPE MARSAN



*œuvre pour la
sécurisation de
la commande
publique*

Philippe quel parcours avez-vous suivi avant de cheminer dans le domaine des marchés publics à Saint-Pierre-du-Mont ?

P. Marsan : Je suis rentré dans la fonction publique en 1985 avec un contrat de Travail d'Utilité Collective (TUC) à la mairie de Mont-de-Marsan où j'étais déjà en charge des marchés publics durant quatorze ans. Puis j'ai pris un poste à l'agglomération en 1999, pour l'anecdote, j'ai été le premier employé de cette dernière. J'avais une fonction très polyvalente où je touchais aussi bien au domaine comptable qu'à celui des ressources humaines. J'y suis resté 12 ans, et en 2011 j'ai pris mon poste actuel à la mairie de Saint-Pierre-du-Mont. Jean-Pierre Jullian était alors maire de la commune.

Quelles sont vos principales attributions ?

P. Marsan : Je m'occupe des marchés publics, de contrats, de conventions et de dossiers de subventions inhérents aux projets de la commune.

En quoi consiste le traitement des dossiers « marchés publics » ?

P. Marsan : Dans les collectivités territoriales, il faut sécuriser la commande publique, c'est-à-dire qu'il faut qu'elle réponde à certains critères et à certaines obligations. Mon rôle est de les mettre en œuvre et de faire en sorte que l'on respecte notamment le code de la commande publique auquel les collectivités ont l'obligation de répondre. Ce sont des procédures le plus souvent appliquées pour des opérations supérieures à 25 000 €, il existe aussi bien entendu de plus petites consultations. Dans la fourchette des 25 000 €, on est sur des procédures obligatoires avec différents seuils, plus on monte dans les montants plus les procédures sont complexes et

restrictives pour sécuriser la transparence. La commande publique c'est aussi garantir un accès égalitaire à tous les prestataires privés, de façon à ce que chaque entreprise puisse répondre. Ma mission est d'en assurer la bonne exécution.

Y a-t-il un dossier qui vous a particulièrement marqué ces dernières années ?

P. Marsan : Je pourrais en évoquer plusieurs, mais pour coller à l'actualité, j'évoquerais celui du COSEC. C'est une grosse opération dans laquelle interviennent d'importants dossiers de financements publics, de nombreuses relations avec les partenaires financiers et les institutionnels pour aller chercher des subventions de l'État, de l'Europe, de la Région. Je travaille, pour ce faire, en étroite collaboration avec Mont-de-Marsan agglomération qui a la compétence politique de la ville.

de ses pouvoirs de police. Ils ont des effets juridiques et sont opposables aux tiers. C'est alors que la secrétaire/assistante des élus doit faire preuve d'une large curiosité et d'un intérêt certain pour le droit afin de s'assurer que les actes sont conformes légalement. Je me tiens informée en permanence de ce qui a trait à ma fonction et ce par le biais de publications spécialisées (La vie communale, La gazette des communes, La Lettre du Maire...), sans oublier la consultation du site Légifrance. Les pouvoirs de police du maire sont très étendus et restent très encadrés réglementairement. Nous sommes parfois confrontés à des situations très difficiles qui nous amènent à collaborer avec les services de la Préfecture, le Procureur de la République, le Directeur départemental de la Sécurité Publique, l'Agence Régionale de Santé, les services sociaux, les professionnels de santé...

Vous vivez au cœur de l'action municipale en permanence, prenez-vous part à l'élaboration de certains projets ?

M.C Benoit : C'est tout l'intérêt et l'attachement que je porte à mon poste. Au travers des différents mandats qui se sont succédés, j'ai assisté la conduite de projets importants qui participent à la vitalité d'une commune, de la réflexion jusqu'à la réalisation : la création de la Plaine des Jeux de Ménasse, la rénovation des orgues de l'Église, la construction du Foyer du Club des Retraités, la réhabilitation du centre-ville de Saint-Pierre-du-Mont, et

la naissance de la communauté d'agglomération du Marsan et ses tous premiers pas. Par ailleurs, je suis en quelque sorte l'interface entre les élus et les associations, les administrés, les services administratifs et les acteurs publics. En 23 ans de service à la mairie de Saint-Pierre-du-Mont, je n'ai pas vu le temps passer !!!



**AUDREY
LASPRESES**
*intervient
dans tous les
champs de la
communication*

Audrey, vous faite partie des jeunes recrutées embauchées ces dernières années, comment fait-on petit à petit sa place au sein d'une municipalité de la taille de Saint-Pierre-du-Mont ?

A. Laspreses : En étant volontaire et curieuse de tout ! La communication est un métier très polyvalent. J'ai été recrutée en 2013 par monsieur Jullian, je venais d'obtenir un BTS Communication à Talence. J'ai été titularisée en 2014. Aujourd'hui, je suis chargée de communication et référente des conseils de quartier sur le plan administratif.

Pouvez-vous énumérer vos nombreuses prérogatives ?

A. Laspreses : je m'occupe des panneaux

lumineux (création et mise en ligne des informations) ; de créations visuelles pour différents supports de communication (événements et divers) ; de la centralisation et de la mise en ligne des informations du site Internet de la ville (en complément d'autres agents dédiés) ; de la gestion des réseaux sociaux, des relations presse et du lien avec les correspondants de presse locaux (radios et presse écrite). Je fais également partie du comité de rédaction du bulletin municipal pour lequel je récolte des informations et je fais des photos. Plus largement, je fais des reportages photos sur tous les événements de la commune ; j'interviens dans l'organisation des manifestations (logistique) du type Troc vert et Concours des maisons et des balcons fleuris : documents administratifs, gestion des inscriptions, organisation du plan de tournée pour le jury, photos, organisation de la réception de remise de prix, préparation des bons d'achat et des diplômes. Je m'occupe également de l'aspect logistique de la marche des quartiers dans le cadre des fêtes patronales et de toutes sortes de sollicitations qui émanent des associations.

Vous avez également un rôle d'interface avec les conseils de quartier...

A. Laspreses : oui, je m'investis dans la partie administrative, les envois de courriers, la logistique des assemblées annuelles, les animations (vide-grenier et fêtes...) ou toutes autres démarches.

DES NOUVELLES ENSEIGNES DANS LE PAYSAGE SAINT PIERROIS

Les ouvertures de magasins indépendants et de franchises se poursuivent du côté de l'avenue de Saint Sever, l'avenue Mont-Alma, de l'avenue Kennedy et de la zone artisanale de Béziat. À nouvelle enseigne, nouvelle prestation, l'offre commerciale se renouvelle avec complémentarité.



ESTHÉTIC CENTER

Ce salon d'esthétique installé le 14 mars sur un îlot commercial nouvellement construit, ouvre de 9h30 à 19h non-stop et sans rendez-vous. Il s'adresse aussi bien aux dames qu'aux messieurs. Il affiche les prestations suivantes : maquillage, épilation, pose d'ongles, gommage, vente de produits (crème, gel, etc).

19 boulevard Mont Alma
05 58 52 33 62

KAPELLI COIFFURE

Ce salon de coiffure est le quatrième de l'enseigne Kapelli Coiffure à pointer le bout de sa mèche dans les Landes. Ce salon était en fait précédemment installé Allée Raymond Farbos à Mont-de-Marsan et vient donc de prendre ses quartiers à Saint-Pierre-du-Mont. 4 coiffeuses reçoivent la clientèle de 9h à 19h du lundi au samedi. Le salon est ouvert depuis le 18 mars.

19 boulevard de Mont-Alma
05 58 71 11 28



TASTE & BUFFET, RESTAURANT ASIATIQUE

Grillade, wok, plancha, formule à volonté : c'est le programme mis en évidence sur la devanture imposante de ce restaurant asiatique qui a récemment ouvert ses portes dans la zone Artisanale Béziat (à proximité de Centrakor).

Ouvert de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30, l'établissement propose entre autres des formules enfant pour les moins de 5 ans et pour les moins de 10 ans.

11 rue Gladys - Tél. 05 58 46 19 48



LE RELAIS D'ALSACE

Ouvert 7/7 midi et soir, Le Relais d'Alsace de Saint-Pierre-du-Mont est une authentique brasserie, qui annonce une cuisine à base de produits frais et faite maison.

Du lundi au vendredi midi, le chef propose une formule express en plus de la carte. Flammekueches, viandes, tartares et carpaccios, salades, choucroutes, plateaux de fruits de mer et poissons, desserts maison : à vous de choisir ! Depuis son ouverture le 12 juin, l'enseigne connaît un franc succès.

1930 avenue Président J.F. Kennedy
Tél. 05 58 03 36 83

MARTIN SOLS ET PEINTURES

Fourniture de revêtements pour sols, fourniture de revêtements pour murs, vente de peintures, vente de vernis, vente d'accessoires pour professionnels, fabrication de parquet en chêne, rénovation de parquet, pose de papier peint, papier peint en gros, gazon synthétique, béton ciré, parquet, peinture époxy, parquet en bois : vous êtes chez Martin sols et peintures !

Bien que ce magasin ait ouvert en mai 2018, son enseigne a été installée il y a juste deux mois et est donc à présent visible d'une clientèle composée à 90 % de professionnels et à 10 % de particuliers. Vente de matériel, mais aussi location et réparation complètent la gamme de prestations appuyées d'un solide S.A.V.

ZA Béziat, 548 rue de l'Arrayade
Tél. 05 58 52 51 01

L'OPTICIEN QUI BOUGE

L'opticien à domicile

Le métier d'opticien connaît depuis quelque temps une mutation sans précédent. La clientèle avait l'habitude de se rendre dans des boutiques, à présent l'opticien se déplace chez vous. C'est ainsi qu'à Saint-Pierre-du-Mont, Denis de Oliveira, opticien diplômé, a ouvert le 15 janvier dernier l'enseigne "L'opticien qui bouge".

Personnes âgées, personnes immobilisées à domicile après un accident de la vie, personnes handicapées, personnes actives et disposant de peu de temps, personnes ne disposant pas de moyens de locomotions, personnes avec une contrainte de garde d'enfants, résidents en Ehpad, en maisons de retraite, patients en longs séjours dans les hôpitaux, etc. Ce concept est fait pour vous !

Tél. 06 45 00 98 69

ddoliveira@lopticienquibouge.fr

www.lopticienquibouge.fr



COIFF & CO

Charlène est responsable de l'équipe de 5 coiffeuses qui officient dans ce salon ouvert le 26 avril.

Il fait partie d'une franchise comptant 400 salons en France et qui possèdent leur propre marque de produits "Coiff & Co" en vente dans le magasin.

"La coiffure à prix malins" est la marque de fabrique revendiquée par cette enseigne.

87 chemin Lubet
Tél. 05 58 45 61 39



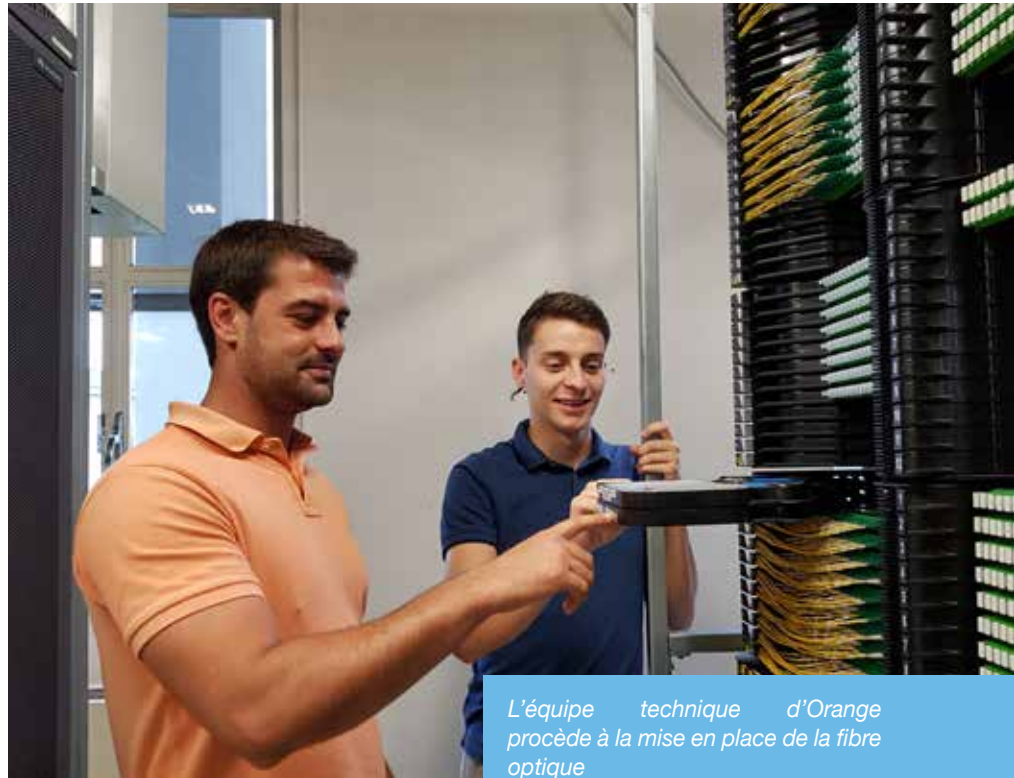
LA FIBRE OPTIQUE S'INVITE ... À LA VITESSE DE LA

La fibre optique se déploie progressivement sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont ainsi que dans les 17 autres communes de Mont-de-Marsan Agglomération. L'opérateur Orange est en charge de ce déploiement. Le réseau fibré garantit la performance de la technologie jusqu'au logement. Il offre la possibilité de profiter entre autres de tous les usages en simultanément sur tous les écrans du foyer. Les acteurs de cette transformation au sein de Mont-de-Marsan Agglomération ont bien voulu nous donner quelques explications...

La Fibre , comment ça marche ?

La fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété de conduire la lumière et sert dans les transmissions terrestres et océaniques de données. Elle offre un débit d'informations nettement supérieur à celui des câbles en cuivre et supporte un réseau « large bande » par lequel peuvent transiter aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques.

Pour être concret, avec les câbles actuels, si votre logement est à plus de 4km du « DSLAM » (point de raccordement des différents câbles de notre commune) qui



L'équipe technique d'Orange procède à la mise en place de la fibre optique

se trouve rue Cadillon à Mont de Marsan votre débit va être très (voire très très) faible et très aléatoire, par exemple à Ménasse où il est quelquefois impossible d'utiliser internet. Avec la fibre, cette atténuation du signal est quasiment nulle ce qui permet d'assurer la même qualité de service quelque soit votre lieu d'habitation. L'autre avantage est la quantité d'informations qui peut être transportée par la fibre, elle n'a aucune commune mesure avec celle des câbles téléphoniques qui n'étaient prévus, au départ, que pour téléphoner, bien avant l'invention des mots internet et domotique. Entourée d'une gaine protectrice, la fibre optique peut être utilisée pour conduire de la lumière entre deux lieux distants de plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres. En permettant les communications à très longue distance et à des débits jusqu'alors impossibles, les fibres optiques ont constitué l'un des éléments clefs de la révolution des télécommunications optiques. Ses propriétés sont également exploitées dans

le domaine des capteurs (température, pression, etc.), dans l'imagerie et dans l'éclairage.

En conclusion : avantages de la Fibre

- Les câbles à fibres optiques ont une plus grande bande passante que les câbles métalliques. Cela signifie qu'ils peuvent transporter plus de données.
- Elles sont beaucoup plus minces et plus légères que les fils métalliques.
- Les fibres optiques sont moins sensibles que les câbles métalliques aux interférences ce qui veut dire de grandes distances sans perte d'information.
- Les données peuvent être transmises numériquement (la forme naturelle pour un ordinateur, succession de 0 et de 1) plutôt qu'analogiquement (modulation d'un signal électrique).

DANS NOS FOYERS LUMIÈRE

UN DÉPLOIEMENT SUR L'ENSEMBLE DE MONT-DE-MARSAN AGGLOMÉRATION

Interview express de Frédéric Carrère, Vice-président en charge de la Transition et de la Confiance numérique et de l'Enseignement supérieur au sein de Mont-de-Marsan Agglomération, maire de Campagne.

Monsieur Carrère la réflexion sur la venue de la Fibre optique dans l'agglomération date de quelque temps, pouvez-vous nous relater son histoire depuis sa genèse ?

F. Carrère : Le projet a démarré avec Geneviève Darrieussecq, alors présidente de l'agglomération, en 2012. On avait à ce moment-là déjà évalué le potentiel qu'aurait le déploiement d'un réseau fibré, et d'une offre fibre pour améliorer notre attractivité économique, le maintien à domicile, etc. Simultanément, l'État faisait un appel à projets sous forme d'AMII. C'est un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement. À ce moment-là, à l'agglomération, nous étions en pré-discussion sur comment déployer la fibre, combien ça allait coûter. Orange s'est proposé pour répondre à cette AMII au niveau national et couvrir le territoire de Mont-de-Marsan agglomération.

Financièrement, quel coût cela représente pour Mont-de-Marsan Agglomération ?

F. Carrère : Et bien aucun ! L'AMII a été favorable. En 2013, Orange a fait la proposition de déployer la fibre sur Mont-de-Marsan agglomération, la présidente a bien sûr montré son intérêt pour cette opération proposée à zéro coût. Une convention a alors été signée avec Orange pour un calendrier qui répondait au cahier des charges élaboré par l'AMII. Il fallait saisir cette opportunité !

Quel est le rôle que joue Mont-de-Marsan Agglomération dans ce déploiement par rapport à l'opérateur Orange ?

F. Carrère : Même si cela ne coûte rien à l'agglomération, cette dernière a pris les devants et proposé son aide pour rendre efficient ce déploiement et faciliter le travail d'Orange. Bien que cet opérateur soit aujourd'hui plutôt connoté « privé », par rapport à ce qu'il fut du temps de France Télécom, il a tout de suite été favorable. C'était pratiquement la première fois qu'on leur proposait ce genre de partenariat de co-construction. Cela nous a permis d'échanger sur notre vision du déploiement et sur les spécificités locales. Orange a souscrit à notre proposition de déploiement équitable. Au départ le déploiement devait s'achever à l'horizon 2022, il a finalement été ramené à 2020.

Qu'entendez-vous par déploiement équitable ?

F. Carrère : On a proposé un déploiement proportionné, en prenant en compte la dimension économique et commerciale pour l'opérateur. Nous avons émis l'idée de déployer simultanément sur des secteurs de Mont-de-Marsan, de Saint-Pierre-du-Mont et des zones dans les villages alentour. On a proposé un planning en privilégiant les communes les plus défavorisées par rapport au réseau (3G, 4G et 2G à l'époque). Ceci permettait à Orange d'avoir un déploiement économiquement viable tout en travaillant de façon équitable sur le terrain. En deux réunions, ceci a été validé par le directeur régional Orange de l'époque, M. Favreau. Une belle surprise. Ce fut une affaire d'hommes et de femmes et de confiance réciproque.

Quels types de moyens sont engagés par Mont-de-Marsan Agglomération ?

F. Carrère : Nous ne faisons pas qu'animer des réunions, nous travaillons avec des plannings. On peut souligner qu'à travers

des investissements réalisés au fil des années précédant ce déploiement, les services techniques de l'agglomération avaient prévu de mettre en place des fourreaux pour accueillir la fibre plus tard. Les équipes techniques avaient prévu les infrastructures nécessaires pour ce genre de déploiement. L'agglomération a trouvé un partenaire économique en travaillant dans le cadre d'une AMII. Du côté de Mont-de-Marsan agglomération, nous sommes un partenaire sur le terrain qui signale où se trouvent les ouvrages et nous avons deux personnes qui travaillent en lien quotidien avec Orange, pour aider.

On fait un point tous les deux ou trois mois. L'esprit communautaire de ce déploiement est aujourd'hui animé et suivi par l'actuel président de l'agglomération, M. Charles Dayot. On est sur une vraie synergie. Dans ce même esprit communautaire, à Saint-Pierre-du-Mont, le maire Joël Bonnet a immédiatement compris l'intérêt et le respect de la logique du planning co-construit avec tous les acteurs.

Quels sont les objectifs calendaires et économiques ?

F. Carrère : Fin 2020, l'infrastructure sera déployée, l'ambition est de 100 % de déploiement bien entendu, mais en réalité nous serons probablement sur 95 % en prenant en compte les aléas liés à une réalité technique du terrain. À terme on pourra à travers cet outil-là, développer l'utilisation des objets connectés, de la vidéoconférence, etc. L'utilité de la Fibre en termes d'économie locale est considérable. Cela a aussi un impact social avec par exemple le maintien à domicile, auquel je suis très attaché, notamment par le développement du volet alarme et télémédecine, c'est une vraie solution pour le maintien à domicile de nos aînés, c'est un vecteur de lien social aussi.

UN DÉPLOIEMENT À SAINT-PIERRE-DU-MONT



Des réunions publiques ont permis d'informer la population sur l'installation de la fibre optique dans les quartiers

Trois réunions publiques d'information sur l'arrivée de la Fibre optique via l'opérateur Orange, ont été organisées dans la commune de Saint-Pierre-du-Mont.

À cette occasion les équipes d'Orange ont exposé aux administrés les modalités du déploiement de la Fibre optique sur le territoire.

Arnaud Farré, Ingénieuriste déploiement réseaux chez Orange témoigne

Monsieur Farré de quelle façon le déploiement s'est-il décliné sur le territoire depuis 2015 ?

A. Farré : L'AMII, l'Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement a eu lieu en 2014, nous avons commencé le déploiement en 2015, par un quartier de Mont-de-Marsan, quartiers Est Dagas et Beillet, l'avenue de Villeneuve et l'avenue du Houga, tout ce qui encadre ces avenues avec également la commune de Mazerolles. Ça, c'est le lot 1, nous fonctionnons par lot. L'année qui a suivi en 2016, le lot 2, correspondait à une autre partie de Mont-de-Marsan, associée à Benquet et à Bretagne. Puis le lot 3, avec une partie de Mont-de-Marsan et une de Saint-Pierre-du-Mont. Aujourd'hui on attaque une partie de Mont-de-Marsan avec Bougue, Laglorieuse, Campagne et Saint-Perdon. Je précise que quand on parle de lot cela va du lancement de l'étude à la mise en production.

Quel est l'objectif d'Orange pour le déploiement de la Fibre optique ?

A. Farré : Orange a la volonté de mettre la fibre partout en France et nous commençons volontairement par les agglomérations. Par rapport à la Nouvelle Aquitaine, nous pouvons dire qu'on a été précurseurs dans les Landes en prenant le premier wagon de déploiement. Localement, cette opération monopolise 6 personnes à temps complet depuis début 2015 (étude du projet, pilotage et suivi), et nous confions l'acte de déploiement au partenaire qui a été choisi localement après un appel d'offres. Pour le partenaire, ce sont entre 80 et 120 ressources mobilisées annuellement depuis 2015.

Nous visons 100 % de développement de la fibre sur l'agglomération fin 2020.

Nous avons contractuellement l'obligation de finir pour fin 2020 à Saint-Pierre-du-Mont. En décembre 2019, 80 % du déploiement sera fait, pour les 20 % restant, il subsistera des adresses et des quartiers soumis à travaux et à particularités. On se laisse donc une marge de manœuvre nous permettant à nous de réaliser les derniers travaux et d'aller chercher les « logements éloignés ou à difficultés exceptionnelles de construction ».

Les Français de plus en plus connectés

- Pour travailler
- Se divertir
- Réaliser des démarches

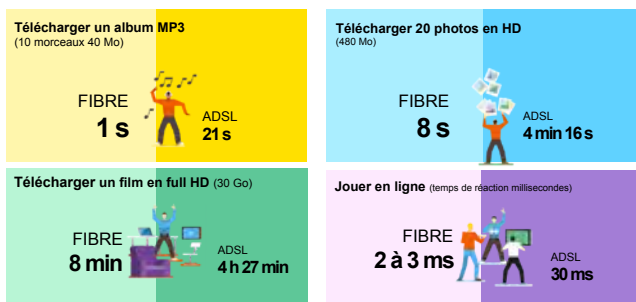
Doublément des besoins en bande passante tous les ans



Un peu de technique ?



La différence entre fibre verre et cuivre réside dans la rapidité inhérente à la longueur d'onde. Sur le cuivre cela correspondait à des distances d'atténuation et d'affaiblissement de 6 et 7 km, aujourd'hui on se situe sur du 17, 6 km. Cela est dû au support employé et à la technologie envoyée sur le support de câble qui est fait en verre. Un câble aujourd'hui qui est censé desservir entre 6 et douze personnes fait entre 4 et 6 millimètres, alors que pour la technologie cuivre les diamètres étaient trois fois supérieurs pour la même capacité de personnes à alimenter. Les contraintes structurelles sont moins importantes avec la fibre ainsi que le coût de production beaucoup moins cher qu'avec le cuivre.



Existe-t-il des atouts particuliers à Saint-Pierre-du-Mont permettant un avancement rapide du chantier ?

A. Farré : oui, les infrastructures existantes qui nous permettent de déployer le réseau sont en très bon état et sont majoritairement souterraines, ce qui nous facilite la tâche. Alors qu'en aérien on a beaucoup d'autres contraintes, Enedis rentre en jeu, les calculs de charge, différentes contraintes techniques, etc. Saint-Pierre-du-Mont a bénéficié d'un programme d'enfouissement du réseau dans les années précédant le déploiement (sur le cuivre). Aujourd'hui on déploie la fibre dans des conditions sereines.

Quelle marche à suivre conseillez-vous à un particulier qui veut obtenir la Fibre à son domicile ?

A. Farré : Le site internet d'Orange Mafibre est réactualisé en permanence, la fibre est dans ma ville la fibre est dans mon quartier, la fibre est dans ma rue : ces items sont là pour guider la clientèle et renseigner cette dernière sur les étapes à suivre. Les particuliers doivent s'inscrire au préalable sur le site en renseignant leur numéro de téléphone. Un système de « push mail » prévient ensuite de l'avancement de la fibre vers le quartier concerné. La personne qui a signalé son appétence pour la fibre est automatiquement après inscription, ciblée et sollicitée sous la forme de porte-à-porte. Elle peut également se rapprocher de la boutique Orange du Grand Moun, un atout de proximité. Au moment du passage de la commande, une fois qu'on a vérifié si vous êtes éligible, nous venons raccorder en 72h. C'est une intervention qui dure 4h pendant laquelle une personne adulte doit être présente dans le logement, pour accueillir les techniciens et les orienter sur une préférence pour les passages du câble. Le travail du technicien est de reprendre le cheminement existant par rapport au cuivre et de faire passer le câble fibre en parallèle.

Physiquement, c'est un petit boîtier aujourd'hui qui permet cette transition du cuivre vers la fibre sur la box et à présent, on peut même s'affranchir du boîtier sur les nouvelles box, le boîtier est intégré dans la box dans les maisons les plus récentes. L'intervention est gratuite et l'abonnement est juste majoré de 5 euros de plus par mois chez Orange.

Si je ne suis pas client d'Orange ?

Aujourd'hui, tous les opérateurs de France font des études de marché sur le territoire en jugeant plus ou moins opportun de venir ouvrir la commercialisation du réseau fibre sur la commune. Aujourd'hui, le seul opérateur qui a souhaité investir sur Mont-de-Marsan Agglomération en complément d'Orange est Free. Si vous êtes chez un autre opérateur, actuellement, la seule façon d'obtenir la Fibre est de basculer vers un de ces deux opérateurs.



Éric Boz, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales des Landes et des Pyrénées-Atlantiques à la Direction Orange Sud-Ouest, indique :

« Au national, les zones AMII où les opérateurs investissent sur leurs fonds propres, se concentrent en général sur les grosses agglomérations et les villes préfectorales. Dans les Landes c'est Mont-de-Marsan.

Là les opérateurs avaient le choix au tout début d'investir ou pas. Il y en a deux qui ont levé le doigt à l'époque Orange et SFR. SFR a décidé de prendre 20 % de ces zones-là Orange à pris 80 %. Finalement SFR a décidé de se désengager en ne prenant plus que 10 %, Orange s'est alors engagé à prendre le reste. En ce qui concerne le rôle de l'opérateur aménageur du territoire, il y a séparation entre réseau et commercialisation de l'offre.

Nous on déploie, on fait tout ce qui est génie civil, les armoires dans la rue, on arrive proche de l'administré, de l'abonné et ensuite on observe un délai de trois mois qui permet aux autres opérateurs de se positionner ou pas sur ce réseau-là. Sur Mont-de-Marsan Agglomération, pour le moment il y a Orange et Free. Nous sommes favorables à ce que d'autres opérateurs nous rejoignent, ils sont pour nous complémentaires, car ils touchent une autre cible de clients avec des profils différents. c'est bien d'avoir un mix d'opérateurs sur son réseau d'infrastructures. Dans le Grand Dax par exemple, on déploie un réseau d'initiative publique avec la collectivité. »

AUTOMOBILE CLUB DES LANDES DES FORMATIONS GRATUITES POUR LES SENIORS

Depuis près d'un siècle, l'Automobile Club des Landes Côte d'Argent regroupe, représente et défend les intérêts des usagers de la route landais et agit pour assurer la mobilité et la sécurité routière, notamment par la mise à disposition de services. C'est une structure associative qui, adossée à sa Fédération Nationale 'Automobile Club Association' et à la FIA, intervient sur tous les sujets touchant à la mobilité - qu'elle soit individuelle ou collective - au niveau local, national comme international. Des formations seniors gratuites, entre autres, sont dispensées en différents endroits du département.

Interview express d'Audrey Batz, responsable de la formation senior, psychologue et ergonome et formée à la sécurité routière. Madame Batz anime les stages obligatoires et de récupération de points.

Madame Batz, comment les formations seniors, créées il y a une quinzaine d'années, ont-elles évolué au fil du temps ?

A. Batz : En préambule, je tiens à rappeler que l'Automobile Club s'articule autour de trois entités : le contrôle technique, l'associatif avec le conseil à l'utilisateur et différentes informations et le pôle formation. Si les formations seniors ont effectivement démarré il y a une quinzaine d'années, certaines choses ont changé. C'est le cas par exemple pour notre collaboration avec le service SAPAL du Conseil Départemental. Au départ, bien que les formations étaient financées en grande partie, il y avait un reste à charge à payer. Ce n'est plus le cas aujourd'hui elles sont gratuites !

Et pour les différents modules ?

A. Batz : On les a étendus ! Depuis trois ans maintenant, il existe ce que l'on appelle la Conférence des financeurs au niveau national. Une somme est allouée à tous les départements pour le maintien à domicile du public senior. Le gros avantage c'est que tout est pris en charge par la conférence des financeurs, donc toutes les formations sont aujourd'hui gratuites.

Au début nous ne proposons ces formations qu'à Saint-Pierre-Du-Mont, à présent elles sont déclinées sur tout le territoire des Landes. On se déplace, avec un matériel léger et transportable. On fait le choix aussi d'avoir des petites formations, on prend des groupes de 10 personnes maximum pour qu'il y ait de l'échange et des réponses au cas par cas.

Comment doit-on procéder pour rejoindre une session de formation ?

A. Batz : Les seniors intéressés, doivent téléphoner à l'Automobile Club au siège à Saint-Pierre-Du-Mont*, on dispose de salles à Dax et à Mont-de-Marsan, donc les inscriptions se font sur ces sessions suivant le nombre de personnes inscrites. Ce sont des formations collectives, les formations de coaching de conduite et d'éco conduite sont sur des heures individuelles, tout le reste c'est sur des demi-journées. Pour l'animation, on a tous des casquettes formatrices différentes. Deux autres collègues travaillent avec moi : Nolwenn Corne qui est BAFM, formatrice des futurs enseignants de la conduite et formatrice SST, secouriste du travail (formatrice gestes premiers secours) et Sabrina Dehez, enseignante de la conduite.

LES POINTS D'ACCUEIL

*Le siège AUTOMOBILE CLUB DES LANDES CÔTE D'ARGENT
71 av. du Corps Franc Pommiès
Saint Pierre du Mont - Tél. 05 58 75 03 24
contact@autoclub40.fr

Les formations

Coaching conduite : Cours individuels avec un enseignant de la conduite, nous revenons sur vos habitudes de conduite avec des conseils sur les domaines de votre choix. (passage des ronds-points, écoconduite...)

Écoconduite : Réduire sa consommation d'essence pour une conduite plus souple et économique à l'aide d'apports théoriques et de mises en pratique.

Gestes et postures : Différentes positions, gestes à adopter afin de soulager dos, articulations... votre corps de manière générale

Code de la route : Réviser le Code de la route en matière de signalétique et de réglementation permis à points.

Limites humaines du conducteur : Prendre conscience des limites physiologiques du conducteur : quand notre cerveau nous joue des tours sur la route.

Formation défibrillateur : Massage cardiaque, utilisation du défibrillateur qui permet d'augmenter la qualité de la réanimation.

Tout sur le permis : Comment fonctionne le permis à points ? À quel moment perd-on ses

points ? Comment les récupérer ? Répondre à toutes vos questions

Formation gestes de secours : Assimiler la conduite à tenir dans le cas d'un événement imprévu pouvant mettre en danger la vie d'une personne.

Accidents domestiques : Pour les éviter, il est indispensable de prendre conscience des petits inconvénients liés à l'âge : équilibre moins sûr, vue ou ouïe altérées, fatigue accrue...

LES FRANCAS FÊTENT LEURS 60 ANS

AU FORUM DE SAINT-PIERRE-DU-MONT LE 21 SEPTEMBRE



Mouvement d'éducation populaire, la Fédération nationale des Francas est une association reconnue d'utilité publique, agréée association de jeunesse et d'éducation populaire et association éducative complémentaire de l'enseignement public. Elle regroupe 82 associations départementales. Elle agit en lien avec 77 organisations non gouvernementales présentes dans 45 pays. Dans les Landes, les Francas sont nés en 1959 et soufflent donc cette année leurs 60 bougies d'existence.

Les Francas dans les Landes

L'histoire des Francas dans les Landes trouve son origine à l'école normale de Dax où en 1959 un petit groupe de futurs enseignants, âgés à l'époque de 16 ou 17 ans (on rentrait à l'école normale juste après le collège), est à l'origine de sa création. Les fondateurs étaient exclusivement masculins, puisqu'à l'époque, l'école normale des filles se trouvait à Mont-de-Marsan. Un des créateurs, M. Maurice Testemale est encore à ce jour vice-président des Francas 40. L'association départementale épouse les mêmes principes intrinsèques que la fédération nationale, dont une des valeurs

Les Francas en chiffres

3 000 collectivités locales partenaires sur tout le territoire national

5 000 centres d'activités affiliés

1 200 associations adhérentes

50 00 bénévoles

mobilisés, regroupés au sein de 81 associations départementales

Dans les Landes, 42 associations et collectivités territoriales, sont affiliées aux Francas. Elles organisent des loisirs éducatifs les jeunes. Leurs actions concernent plus de 45 000 enfants et jeunes.

fondatrices est : la Laïcité. Les Francas souhaitent donner du sens aux ambitions éducatives de leur projet vers l'homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique, la plus juste et la plus fraternelle possible.

La Convention Ensemble pour l'Éducation

C'est une démarche lancée par les Francas sur le plan national en mai 2018. Partout en France, à chaque échelle du territoire, les associations départementales des Francas, leurs adhérents et leurs partenaires et leurs militants (es), donnent à voir les conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescent.es et de valoriser une action éducative locale qui les transforme. Les actions de la Convention : des forums, le festival international des enfants et de la citoyenneté, une université populaire, la dynamique « 100 000 enfants et adolescents (es) s'expriment ».

Le 21 septembre au Forum

Une grande journée anniversaire est programmée le 21 septembre au Forum de Saint-Pierre-du-Mont, madame Évelyne Broustaut, Directrice des Francas des Landes, explique : « Pour cette journée anniversaire, on souhaite réunir les anciens et ceux qui font les Francas aujourd'hui aussi. Il y aura une rétrospective avec des expositions, des vidéos, des paroles de militants et des animations pour les enfants et les familles, festives et ludiques, ouvertes à tous et gratuites. » Des expressions d'enfants et de jeunes recueillies dans le cadre de l'opération « Entendons la parole des enfants. Soyons leur porte-voix ! », une des actions de la Convention Ensemble pour l'Éducation, seront valorisées durant cette journée. De plus des jeunes dialogueront avec des décideurs publics et associatifs, des acteurs éducatifs. Ils diront le regard qu'ils portent sur leur quotidien et sur le monde dans lequel ils vivent et formuleront des propositions d'actions. Des expressions d'enfants et d'adolescents viendront nourrir cette journée d'anniversaire.

PROGRAMME :

Attention, un Avis de recherche est lancé !

Pour que la fête soit belle, les Francas lancent un appel : « Nous aimerions réunir le plus grand nombre de militants Francas d'hier et d'aujourd'hui. Nous avons les coordonnées de certains (es) mais il en manque. Nous lançons donc un appel : Vous avez croisé les Francas et vous souhaiteriez participer à la fête, vous connaissez une personne à inviter ? »

Contactez Evelyne Broustaut
direction@francas40.fr

Invitation aux enfants, aux jeunes et aux familles

Venez participer à un après-midi festif avec des animations gratuites.
Rendez-vous à 14h30 au Forum

Inscription repas :

contact@francas40.fr et 05 58 46 33 54



LES QUARTIERS CONCOURENT POUR LE CHALLENGE VERRE 2019 ORGANISÉ PAR LE SICTOM DU MARSAN



À l'initiative des Conseils de quartiers et dans le cadre de l'action d'information et de sensibilisation au geste de tri du verre, menée par le SICTOM du Marsan depuis trois ans, que les six quartiers de Saint-Pierre-Du-Mont sont, en 2019, invités à se démarquer. Quel sera le quartier le plus performant ? À vos colonnes de collecte !

Six mois pour relever le défi

Le Challenge se déroule, comme à chaque édition, sur une période de 6 mois, du 1^{er} mai au 31 octobre. Pendant cette période, les quantités de verre collectées dans les quartiers seront comparées aux 6 mêmes mois de l'année N-1 (soit de l'année 2018).

À partir de ce comparatif et des performances des autres quartiers, trois trophées seront décernés. Adrien Petit, chargé de communication au Sictom du Marsan indique :

« Le tri et la collecte du verre sont des enjeux importants pour des aspects environnementaux et sécuritaires. Contrairement aux éditions précédentes où plusieurs communes rurales du territoire étaient en compétition, cette année ce sont les quartiers de Saint-Pierre-Du-Mont qui se livrent bataille pour la bonne cause. »

Près de 10 000 habitants sont donc concernés par ce challenge. Dans chaque quartier, des colonnes de collecte ont été identifiées pour ce

challenge. À partir de ces zones de recueil, les quantités collectées les années précédentes ont été évaluées.

Ce calcul permettra en 2019 par comparaison de relever la meilleure progression de tri et les meilleures performances colonne par colonne.

Le Sictom, les quartiers, la ville

Le Syndicat accompagne chaque quartier participant. Ainsi, des éléments de communication (affiches, mémo-tri...) sont disponibles auprès du Service Communication du SICTOM du Marsan. *« Nous sommes en rapport avec Michel Tribout, l'élu référent pour les quartiers et nous avons rencontré certains présidents de quartiers, nous travaillons également avec les services de la ville de Saint-Pierre-du-Mont. Pour le volet communication, des banderoles identifient clairement les colonnes dans les quartiers. Des flyers vont être distribués par les conseils de quartiers pour sensibiliser la population et d'autres outils informatifs verront le jour d'ici fin octobre. »*

Développe Adrien Petit

Une récompense convoitée

À l'issue du challenge, trois trophées récompenseront :

- > La meilleure performance (exprimée en kg/hab) sur la période du concours.
- > La meilleure progression (exprimée en kg/hab) : sur la période, comparée aux 6 mêmes mois de l'année 2018.
- > La meilleure action de communication.

Les trophées sont uniques. Ils seront remis par un jury composé d'élus et de techniciens du Syndicat. Une remise officielle des prix sera organisée par le SICTOM du Marsan début décembre 2019.

En chiffres

29,55 kg /hab

C'est la quantité de verre collectée en 2018 sur l'ensemble du Sictom

31,2 kg/hab

C'est la moyenne nationale

29,7 kg/hab

Pour saint_pierre-du-Mont en 2018



Une bouteille en verre met entre 3000 et 4000 ans à se décomposer dans la nature.

La création de nouvelles bouteilles à partir de verre recyclé représente une économie de 0,66 tonne de sable, 0,1 tonne de calcaire, 1,17 m³ d'eau et 1,46 MWh, soit l'équivalent de 0,46 tonne de CO² évités !

LES BONS GESTES DU TRI

La collecte de verre demeure un enjeu important pour l'environnement, car ce matériau est le plus facilement valorisable dans la durée.

100 % recyclable, il permet de refaire du verre à l'infini, sans perte de matière.

Un rappel s'impose

• Dans les colonnes à verres

Les bouteilles, pots et bocaux en verre

• En déchetterie

les vitres, les ampoules et les verres cassés en raison d'une qualité de verre moindre. •

• Sac noir d'ordures ménagères

bouchons, couvercles ou opercules

Contact

Vos conseils de quartier et www.sictomdumarsan.fr

suivez-nous sur Facebook :
Sictom du Marsan

LA PHOTO COMME VECTEUR D'EXPRESSION

UNE EXPOSITION ET UN CONCOURS SONT ORGANISÉS

Deux photographes professionnels, Cyrille Vidal qui dirige le Studio Cyrille Vidal à Aire sur l'Adour et Christian Laferrère qui officie au Studio Ernest de Mont-de-Marsan et deux photographes amateurs, Jean-Louis Saubion, Georges Lambert et Philippe Le Roux, répondant à l'appel de la municipalité, ont sorti leurs appareils photo pour réaliser de magnifiques images en respectant la thématique choisie : « La vie saint-pierroise ». L'exposition des œuvres aura lieu du 23 septembre au 21 décembre 2019. Un concours photo amateur ouvert à tous sera également organisé du 23 septembre au 7 octobre.



ça ne répondait pas à l'exigence de faire une animation annuelle. Nous avons donc poursuivi la réflexion. Une animation autour de la sculpture, Mont-de-Marsan le faisait déjà, pour la peinture non plus, car on avait déjà notre concours de peinture (associé à celui des nouvelles). On a pensé à la photo, il y a de nombreux photographes professionnels et amateurs sur notre territoire. À l'image de Laure Dubos dont les œuvres sont actuellement visibles dans les rues de Saint-Pierre-du-Mont jusqu'au 15 septembre.

Quelles sont les modalités d'exposition de ce concours ?

D.Salembier : L'exposition sera composée de 30 photos grand format disséminées sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont. 3 photos seront mises en évidence dans les entrées de ville : une au rond-point de la Légion d'honneur, une au rond-point de l'avenue Kennedy et une sur la route de Saint-Sever au niveau de La Moustey. Cette exposition sera aussi itinérante avec des photos exposées au cœur de ville. Il y aura un parcours avec un départ de la mairie jusqu'à l'ancienne mairie, passant par les commerces, le terre-plein central entre l'église et la mairie puis, toujours à pied, le public pourra longer le jardin public et se rendre à l'EHPAD, où une grande photo trônera sur la terrasse.

Peut-on en dire un peu plus sur la thématique ?

D.Salembier : Nous avons demandé aux 4 photographes participants de relater la vie quotidienne des Saint-Pierrois prise sur le vif au travers de leur objectif. 40 photos ont été faites en tout et 30 ont été retenues par l'équipe municipale. Cyrille Vidal a travaillé avec les commerçants, Christian Laferrère et Jean-Louis Saubion ont fait des photos sur les Saint-Pierrois en général et Georges

Lambert et Philippe Le Roux se sont occupés du réseau associatif. Je précise que toutes les autorisations de droit à l'image ont été signées.

Pour le concours de photo amateur, tout le monde peut participer ?

D.Salembier : Oui, il est effectivement ouvert à tous les photographes amateurs. Ce concours de photo sera organisé du 23 septembre au 7 octobre, le thème sera dévoilé lors du vernissage de l'exposition, le lundi 23 septembre à 18h en salle du Conseil (avec déambulation pédestre). Il faut que les photographes amateurs travaillent en 15 jours, et nous confient le fruit de leur travail avant le 7 octobre, dernier délai. La remise des prix se fera le mardi 15 octobre à 18h en salle du conseil. Le concours sera doté de bons d'achat offerts par le Studio Ernest. Les photographes amateurs concourront pour 4 prix distincts : 3 prix adultes et un prix ados (des jeunes de l'AQM participeront également au concours). Je tiens en conclusion à saluer la participation volontaire des Saint-Pierrois pour l'exposition, ils se sont prêtés au jeu avec enthousiasme !

Inscriptions concours amateur :

S'adresser à Jos Verdier au Forum de la culture et des loisirs, 05 58 06 90 96

Interview express de Delphine Salembier, adjointe en charge de la culture et du patrimoine et vice-présidente en charge des politiques et affaires culturelles à Mont-de-Marsan agglomération.

Madame Salembier, comment ce projet de concours photo est-il né ?

D. Salembier : L'équipe municipale a souhaité mettre en place une fois par an, une animation culturelle qui soit propre à notre commune. L'année dernière le son et lumière a remporté un vif succès, on s'est interrogé pour savoir si on repartait sur une forme théâtrale de même nature. Mais finalement, du fait de la masse de travail (deux ans de préparation),

Le saviez-vous ?

Cyrille Vidal est double MOF !

4 ans après son titre de Meilleur Ouvrier de France en « photographie d'Art », il a remporté le titre de Meilleur Ouvrier de France en « photographie industrielle », en décembre 2018. Un exploit suffisamment rare pour être souligné.

l'agenda

CINÉMA • THÉÂTRE • SPORT • ASSOCIATION • CONFÉRENCE • CONCERT • MUSIQUE • FÊTE

Août

JEUDI 1ER AOÛT

19h : Ouverture de Marsan sur Scènes «Madeleines de Poulpe» de la compagnie Kadavresky. Gratuit - Tout public. Théâtre de verdure de Saint Pierre du Mont.

LUNDIS 19 ET 26 ET MARDIS 20 ET 27 AOÛT

Allocation de rentrée scolaire Sous condition de ressources, pour les enfants saint-pierrois en maternelle à la rentrée 2019. Le matin uniquement 9h-12h au bureau de Mme Payneau.
Rens. au 05 58 46 67 00

MERCREDI 21 AOÛT

Cérémonie commémorative de la libération de Mont de Marsan. À la stèle du pont de Bats à partir de 11h, route de Bayonne.

SAMEDI 31 AOÛT

Forum des associations de Saint-Pierre-du-Mont Découverte des différentes associations saint pierroises, animations, initiations sportives et de loisirs. 9h-18h à la salle Multisports. Le Sporting Club Omnisports sera mis à l'honneur pour ces 80 ans.
Rens. : 05 58 06 90 96
forum@saintpierredumont.fr

Septembre

LUNDIS 2 ET 9 ET MARDIS 3 ET 10 SEPTEMBRE

Allocation de rentrée scolaire Sous condition de ressources, pour les enfants saint-pierrois en maternelle à la rentrée 2019. Le matin de 9h-12h au bureau du CCAS.
Rens. au 05 58 46 67 00

JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE

Base Nautique et de Loisirs du Marsan : baignade surveillée la semaine 11h-19h

et week-ends et jours fériés 11h-20h. La Base propose aussi de nombreuses activités tout au long de l'été.
www.basedeloisirsdumarsan.fr

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Balade "Le Bleu champêtre" Balade gourmande et familiale organisée par le Conseil de quartier Bleu de St-Pierre-du-Mont. Marche libre et gratuite (limité à 100 participants) Départ à 16h30 salle Bastarot - Ménasse - Apportez votre pique-nique. Inscription sur *www.saintpierredumont.fr*
Plus d'infos : 05 58 76 44 89

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

Expo photos «Secrets de jardins » par la photographe Laure Dubos. Venez découvrir les Jardins Familiaux au travers du travail de Laure Dubos, Exposition itinérante (hall de la mairie, jardin public...). Participation des écoles de la commune avec une exposannexe de productions réalisées par les enfants. Ouvert à tous
Plus d'informations sur
www.saintpierredumont.fr

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Vide Grenier. Organisé par le Comité des Fêtes de Saint Pierre du Mont, de 8h à 18h à la Maison du Temps Libre.
Rens. : 06 65 61 23 32 ou
comitefetesspdm@orange.fr

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

Assemblée Annuelle Conseil de quartier Orange 18h Salle du Conseil de l'ancienne Mairie
Rens : 05 58 76 44 89 - quartierorange@saintpierredumont.fr

Octobre

MERCREDI 2 OCTOBRE

Agenda Nature, atelier « Aux couleurs de l'Automne » Réalisation d'une composition automnale, 14h-16h30 salle Bastarot - Menasse. *Date li-*

mite d'inscription le 25 sept. à
communication@saintpierredumont.fr ou au 05 58 76 44 89

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Loto Bingo par le Comité des Fêtes de Saint-Pierre-du-Mont - 15h > Maison du Temps Libre.
Rens. : 06 65 61 23 32.
comitefetesspdm@orange.fr

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Visite du SICTOM du Marsan et sortie vélo. Organisé par les Conseils de quartier. RDV 13h30, parking de la Base de Loisirs du Marsan. (côté restaurant). *Rens : a.capitain@saintpierredumont.fr*

SAMEDI 12 OCTOBRE

Agenda Nature, Atelier «Récolte et conservation de graines» Récolte de graines aux jardins familiaux, reproduction et conservation des graines 14h-16h aux Jardins Familiaux, 152 rue de la Dominante. *Date limite d'inscription le 4 oct. à*
communication@saintpierredumont.fr ou au 05 58 76 44 89.

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Repas inter-quartiers des Conseils de quartier Bleu et Orange. A partir de 12h aux Jardins Familiaux de Saint Pierre du Mont, rue de la Dominante. (animation et jeux si le temps le permet)
Rens : quartierbleu@saintpierredumont.fr - quartierorange@saintpierredumont.fr

VENDREDI 18 OCTOBRE

19h Trophées des Sportifs au Pôle. Cérémonie des Trophées des Sportifs, mettant en avant le vivier associatif de la commune
Rens. : Service des Sports
05 58 75 31 07 poste 134

Théâtre de gascogne

Saison 2019/2020

De nombreux spectacles tout public. Abonnements et réservations boutique Culture : 05 58 76 18 74
Programmation sur Facebook
Théâtre de Gascogne ou
www.theatredegascogne.fr

Concours

Concours de peintres amateurs 2020 > Thème « derrière chez moi »

Date limite de dépôt des tableaux 23 au 27 mars 2020 Exposition du 6 au 17 avril 2020. Remise des prix le 17 avril 2020 à 18h30, à l'Hôtel de Ville Catégorie Adolescents (12-17 ans) & Adultes (+ de 17 ans). Concours non ouvert aux professionnels.

Concours de Nouvelles 2020 > Thème « derrière chez moi »

Du 1^{er} septembre 2019 au 3 février 2020. Remise des prix le 17 avril 2020 à 18h30, à l'Hôtel de Ville. Date limite d'envoi le 3 février 2020 par courrier à : Forum de la Culture et des Loisirs, square Jean Moulin 40280 Saint-Pierre-du-Mont, ou par e-mail à l'adresse suivante : *forumstpierre@saint-pierredumont.fr*

Plus d'informations :
05 58 06 90 96
forum@saintpierredumont.fr

21 AU 25 OCTOBRE

Vacances sportives 8/15 ans Animations sportives par le service des sports aux enfants âgés de 8 à 15 ans, licenciés ou non d'une section.
Rens : 05 58 75 31 07 poste 134 ou servicesports@saint-pierredumont.fr.

MARDI 22 OCTOBRE

Forum Santé Bien-être Salle Multisport du Complexe Sportif Saint-Pierre-du-Mont.

MERCREDI 30 OCTOBRE

Agenda Nature, Atelier «Pailis et valorisation des déchets au potager agro écologique» Co-animation avec le SICTOM et l'association les Jardins Reconnaissants. de 14h à 16h aux Jardins Familiaux, 152 rue de la Dominante. *Date limite d'inscription le 23 oct. à*
communication@saintpierredumont.fr ou
au 05 58 76 44 89.

MAJORITÉ MUNICIPALE UN NOUVEAU SOUFFLE

Saint-Pierroises, Saint-Pierrois

Le rôle de votre municipalité n'est pas seulement de réaliser de grandes infrastructures, certes nécessaires, mais aussi de vous accompagner dans votre vie de tous les jours. Les abribus, l'enfouissement des réseaux pour éviter de voir des câbles le long de toutes nos rues, des services municipaux performants, voilà une autre facette de notre engagement vis-à-vis de vous. Bien sur, ceci n'est possible que grâce au travail des agents de la commune, mais aussi par la participation de vos élus à de nombreuses commissions locales, départementales, régionales sans compter le dialogue quasi permanent avec les représentants de l'État.

Pour pouvoir assurer votre bien-être, il faut souvent aller rechercher des subventions françaises mais aussi européennes. Toutes ces activités que vous pouvez découvrir au détour des différents articles du journal municipal, occupent souvent la majeure partie du temps de vos élus. Notre choix, en tant qu'élus, est de participer pleinement et totalement aux travaux de la commune, de définir les axes de la politique communale et d'en suivre leur application. Certaines études sont longues, comme les travaux sur la politique de la ville, la mise en place du Conseil Municipal des Enfants mais l'ampleur et la sensibilité de ces actions nécessitent une longue réflexion et un grand travail préparatoire.

Bien entendu, nous souhaiterions que certains dossiers avancent plus rapidement mais le principal est de tenir nos engagements pris dès le départ, et ce, au grand désespoir de notre opposition qui n'hésite pas à travestir la réalité intentionnellement ou souvent par méconnaissance des dossiers communaux ou de l'agglomération

Votre majorité municipale

ENSEMBLE PRÉPARONS L'AVENIR

L'accès à la base nautique de menasse : un nouvel été payant pour le lac de Menasse.

L'été et ses grosses chaleurs est de retour. La canicule que nous avons subie est l'une des conséquences du dérèglement climatique. Ce sujet majeur pour les années à venir a été trop peu pris en compte jusqu'à présent.

Durant les vacances d'été, nous sommes nombreux à venir chercher un peu de fraîcheur dans ce bel écrin de verdure qu'est la base de Menasse. Pourtant le Maire a choisi, une fois de plus, de rendre son accès en voiture payant.

Si l'on osait, c'est la douche froide pour un grand nombre d'habitants de notre territoire qui, faute de moyens, ne partiront pas en vacances cet été. Cette décision, sans aucune concertation, n'est pas acceptable pour nous, et nous voulions le dire ici avec force.

Au-delà du mécontentement général suscité par cette décision et qui entraîne une forte baisse de fréquentation, le maire assume son choix.

Il voudrait « choisir » le type de fréquentation de ce site qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Enfin, l'argument comptable qu'il avance nous inquiète. Les recettes de l'été 2018 ont été de 13 500 euros, alors que le montant investi est de 30 000 euros ! Somme à laquelle il faut ajouter le coût de la réparation de la barrière endommagée l'été dernier d'un montant de 30 000 euros. Nous laissons le soin à chacun de faire le calcul concernant la « rentabilité » de cet investissement.

L'année prochaine auront lieu les élections municipales. Pour ce qui nous concerne, la gratuité du site de menasse sera un élément que nous défendrons.

E Mezrich, M Rousseau, J Paris,
P Beaumont, A Arrieu, MC Bernardie

SAINT PIERRE DU MONT AUTREMENT

A un an des municipales « Saint Pierre Autrement », présent au Conseil Municipal ainsi que dans certains Conseils de quartier et bon nombre d'associations sportives ou culturelles constate les progrès, les manques et ce qui fait défaut à notre commune.

Ce sont souvent le court terme et l'urgence qui dictent l'agenda politique avec une faible implication en amont des corps intermédiaires et peu d'analyses sur l'impact pour la population des mesures envisagées. Cela peut conduire à des décisions, sans mise en perspective, qui peuvent même conduire à des résultats contraires aux objectifs affichés.

Créer des Conseils de quartiers était judicieux, qu'en est il aujourd'hui ?

Même si elles déclenchent des crises d'amnésie, les erreurs passées n'ont toujours pas été solutionnées et un peu plus de démocratie participative aurait évité cela. L'illustration en est donnée par le problème résumé par une banderole affichée depuis plusieurs mois sur la clôture de l'école Frédéric Mistral où l'on peut lire « groupe scolaire des enfants abandonnés ». Il en est ainsi également de l'encombrement de la route de Grenade, pour laquelle des propositions n'ont pas été suffisamment étudiées et réfléchies et les avis des citoyens rejetés, avant que ce secteur commercial mais aussi résidentiel, ne devienne l'un des plus attractifs de l'agglomération.

Un autre exemple est celui du Pôle Culturel à la capacité insuffisante pour accueillir de grands spectacles; un gros investissement qu'une consultation de la population aurait pu utilement modifier.

Dans de nouveaux projets, tels que l'aménagement du cœur de ville, l'acquisition du « poumon vert » entre les quartiers du Biarnes et Mont Alma pour un aménagement ressemblant aux parcs Jean Rameau ou Nahuques, ouverts à tous...etc, les conseils de quartier doivent prendre toute leur place. En amont de toute décision il existe un réel espace de réflexion partagée et de programmation, ils sont là pour l'occuper et il serait dommage de s'en priver.

Il serait intéressant que ces conseils, afin de réaliser des projets plus modestes, soient dotés d'un véritable budget dont ils disposeraient. Projets sur lesquels les habitants de la commune se prononceraient pour soutenir ou non leur réalisation.

C'est ainsi que la démocratie participative intéresserait les citoyens de la ville et qu'elle prendrait véritablement tout son sens.

Arlette Tapiou-Dangla
Pour « St Pierre du Mont Autrement »

TRAIL URBAIN

14 KM DE PUR BONHEUR



C'est une véritable synergie qui a uni le Comité des fêtes de Saint-Pierre-du-Mont, les services techniques, le service des sports et le service communication de la ville ainsi que l'entreprise PB Organisation à l'occasion du premier Trail Urbain organisé à Saint-Pierre-du-Mont le vendredi 14 juin au cœur des fêtes patronales. Le résultat ? 6 km en ville et 8 km en milieu forestier plus tard, le bilan est superbement positif: participation des concurrents, organisation, déroulement de la course et présence du public, l'alchimie a opéré !

ARRIVÉE

